

## RENTRÉE 2023

### DIRECTEUR OU DIRECTRICE ADJOINT(E) CHARGÉ(E) DE SEGPA AU COLLÈGE

#### CHARLEMAGNE DE BRUYÈRES

Peuvent faire acte de candidature, les personnels titulaires de l'Éducation nationale appartenant aux corps :

- ✓ des professeurs des écoles
- ✓ des professeurs des lycées et collèges
- ✓ des professeurs de lycées professionnels

Date de prise de fonction : septembre 2023

Conditions de nomination : nomination à titre provisoire

Cadre de fonctionnement : le directeur ou la directrice adjoint(e) chargé(e) de SEGPA est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique du chef d'établissement

#### 1. MISSIONS

Le directeur ou la directrice adjoint(e) chargé(e) de SEGPA est garant(e) de la cohérence de l'ensemble du projet de fonctionnement de la section, **volet du projet d'établissement**.

Il ou elle assiste le Chef d'établissement dans le domaine de l'administration et assure :

- la cohérence de l'organisation pédagogique de la SEGPA
- l'impulsion, l'animation et la coordination des actions de l'ensemble de l'équipe pédagogique (*enseignants spécialisés, PLP et PLC impliqués dans les dispositifs inclusifs*)
- le suivi du parcours des élèves
- l'organisation et le suivi des stages en milieu professionnel
- la rédaction et la transmission des bilans annuels aux familles
- pour les élèves pré orientés, la constitution des dossiers à destination de la CDOEASD à l'issue de l'année de 6<sup>e</sup>
- pour les élèves ayant bénéficié de l'appui de la SEGPA, le suivi de leur devenir à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup>
- le renseignement et la transmission du tableau de bord et de l'organigramme de la section à la DSDEN
- la liaison avec les écoles primaires, les lycées professionnels du secteur ou tout autre établissement dispensant une formation
- la mise en place de partenariats

#### 2. CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Exigeant en termes d'éthique professionnelle
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un EPLE et de ses partenaires
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Engagement, disponibilité et rigueur
- Capacités d'analyse, d'anticipation et de discernement
- Réactivité, capacité à gérer les situations complexes

- Solides compétences dans le domaine pédagogique
- Bonne connaissance des concepts et des enjeux éthiques et sociétaux de l'Ecole inclusive, des techniques d'accessibilité des situations d'apprentissage, des parcours et des formations qualifiantes
- Connaissance de l'adolescent, des problématiques associées, des réponses appropriées
- Sens de la communication, de l'écoute et des relations humaines
- Capacités à travailler au sein d'une équipe de direction élargie
- Capacités à animer et à fédérer une équipe d'enseignants pluri-catégorielle (*PE, PLP, PLC*)
- Maîtrise des techniques d'animation et de conduite de réunion

### **3. MODALITÉS DE RECRUTEMENT**

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation faisant valoir l'expérience et les motivations des candidats et d'un CV actualisé doivent être transmises pour le 22 septembre au plus tard.

Elles sont à adresser par mail à Madame la Directrice académique des services départementaux de l'Education Nationale des Vosges, s/c de Madame l'inspectrice ou Monsieur l'inspecteur de circonscription à l'adresse ou du chef d'établissement : [ce.ia88@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ia88@ac-nancy-metz.fr).

Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien.